



**PRÉSENTATION DU 40^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DE LA MAISON DE L'APPRENTI
le 6 mai 2010**

ASSOCIATION DES FOYERS ET ATELIERS DE PRÉVENTION

83, BD. VIALA 13015 MARSEILLE / **TÉL.** : 04 91 58 09 67
FAX : 04 91 98 07 99 / **E-MAIL** : maison.apprenti@free.fr



**CONSEIL
GENERAL**
BOUCHES-DU-RHÔNE



Région
PACA



La Maison de l'Apprenti,

40 ans d'expérience au service de la Prévention spécialisée

Depuis 1969, La Maison de l'Apprenti vient en aide aux jeunes en grande difficulté d'insertion, exclus du système scolaire et professionnel. Aujourd'hui encore, elle apporte sa contribution dans le domaine de la Prévention spécialisée de manière innovante, en servant de relais entre le « monde de la rue » et les structures de Droit Commun (l'École, la Formation, l'Emploi...).

Un projet pédagogique unique à Marseille : la Formation socialisante

Les jeunes qui commencent leurs apprentissages à La Maison de l'Apprenti sont en situation d'échec et en panne d'insertion. Ils vivent une sorte d'errance sociale et professionnelle avec pour risque, la délinquance.

Ces jeunes trouvent dans La Maison de l'Apprenti un nouveau point de départ, « une Maison » au sens premier du terme. Ici, une équipe de 6 éducateurs qualifiés les accueille avec l'intime conviction, que chacun a une place à trouver et donc à prendre, dans la société.

Pas à pas, ces jeunes construisent une image positive d'eux-mêmes. Les éducateurs les accompagnent sur place, mais aussi hors murs à l'occasion de stage en entreprise, ou encore dans leurs familles qui sont associées à leur apprentissage de la citoyenneté.

Redonner du sens aux apprentissages

Mécanique, Menuiserie, Bâtiment, Espaces Verts... Aucun jeune ne se professionnalise sur l'une ou l'autre de ces activités. Les ateliers servent uniquement de supports pédagogiques autour desquels les apprentis trouvent un sens aux normes sociales, à la rigueur, au travail sur un projet éducatif, au respect des règles de vie collective. Venir à l'heure tous les matins, tenir ses engagements, se fixer plusieurs semaines autour d'une activité, suivre l'atelier Vie Sociale et Scolarité : cela leur permet de réintégrer une vie sociale « normale ».

Pas à pas, les jeunes donnent un sens à leurs apprentissages et à leur vie : un autre futur est désormais possible.

Un partenaire des Collectivités territoriales et des différentes structures pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des jeunes

La Maison de l'Apprenti est un maillon de la chaîne des différents acteurs de la Protection de l'Enfance, qui relève de la compétence du Conseil Général 13. Elle travaille avec les services de la justice (l'Etat) et les structures d'Insertion Professionnelle dans le cadre du Programme Régional de Formation (Conseil Régional PACA) et les Missions Locales de Marseille. Elle apporte à ce réseau de professionnels, son expérience riche de 40 ans de pratique, son expertise et sa contribution originale : il n'existe aucune autre structure de ce type en région PACA. En relation avec les autres intervenants, elle contribue au retour à la vie scolaire ou à l'accompagnement vers un projet professionnel.

Une efficacité prouvée en quelques chiffres ...

En 40 ans d'activité, La Maison de l'Apprenti a validé son projet éducatif et ce malgré l'évolution de la conjoncture sociale et économique. Au cours de ces cinq dernières années :

- **691 jeunes** ont été accueillis à La Maison de l'Apprenti ;
- **345 familles** accompagnées ;
- **268 jeunes** ont trouvé un emploi ou sont entrés en formation dans le cadre du Programme Régional de Formation ;
- **84 jeunes** sont retournés à l'école.

Chaque année, 80% des jeunes suivis à La Maison de l'Apprenti réintègrent des parcours d'insertion sociale. Plus de la moitié décroche un emploi ou suit un dispositif de formation

Mais les besoins recensés et les demandes de jeunes non satisfaites restent largement supérieurs à la capacité d'accueil de la Maison de l'Apprenti

En 2007 et 2008, **331 jeunes** de 16 à 18 ans (en majorité) ont été pris en charge à La Maison de l'Apprenti. La complexification des problématiques jeunes a amené l'équipe à gagner en technicité.

Mais **La Maison de l'Apprenti** reste confrontée à un problème majeur : elle qui veut accompagner « tous ceux dont personne ne veut », a laissé sur le pas de la porte **223 jeunes**, qui sont venus chercher un accompagnement mais qui n'ont pu être accueillis...

Sans compter, tous les jeunes en situation d'échec et qui ne sont pas encore connus des travailleurs sociaux. Chaque année, les demandes sont de plus en plus nombreuses. L'avenir de ces jeunes est-il conditionné par la création d'une deuxième Maison de l'Apprenti ?

Objectifs du 40^{ème} anniversaire de La Maison de l'Apprenti

- ◆ Promouvoir l'engagement du Conseil Général des Bouches-du-Rhône qui finance la Maison de l'Apprenti, pour son action dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- ◆ Proposer des solutions pour répondre de manière pertinente à l'accroissement des demandes de prise en charge et aux besoins d'insertion sociale des jeunes en difficulté.
- ◆ Mobiliser les différents acteurs et partenaires autour de cette problématique.

Poursuivre notre engagement dans les politiques de la jeunesse

- ◆ Des « Droits de l'Enfant ».
- ◆ De « la lutte contre les exclusions », en matière d'éducation et d'accès à l'emploi.
- ◆ Dans le domaine de « la Protection de l'Enfance ».
- ◆ Dans le domaine de la « Prévention de la délinquance » qui ne fait pas directement partie des missions de la Maison de l'Apprenti. Pourtant, cette dernière y contribue depuis toujours, en luttant contre la déscolarisation de nombreux adolescents, par la prise en charge de jeunes gens isolés et en situation d'errance sociale.
- ◆ La Maison de l'Apprenti intervient en amont du Droit Commun. Son objectif principal est de faire acquérir les savoirs et les savoirs être de base (être présent, à l'heure, se mettre en activité, lire, écrire, compter, communiquer oralement, raisonner, se situer dans le temps et dans l'espace), nécessaires à l'intégration d'une formation qualifiante et/ou accéder à un emploi.



Une journée événement au mois de mai

Le 40^{ème} anniversaire de La Maison de l'Apprenti sera organisé le jeudi 6 mai 2010, dans les locaux de la Maison de l'Apprenti, spécialement aménagés pour cette occasion.

Quatre temps forts rythmeront cette journée :

1 ♦ Une après midi «Portes Ouvertes» à partir de 14h

Pour présenter aux familles des jeunes, aux associations et aux partenaires, l'organisation et les objectifs de La Maison de l'Apprenti. Les jeunes bénéficiaires accueilleront le public tout au long de la journée.

Une visite VIP sera spécialement organisée dans un créneau horaire préalablement défini. Nous engageons les démarches pour obtenir la participation du Secrétaire d'Etat à la Politique de la Ville, du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales, le Préfet chargé de la Politique de la Ville, le Président du Conseil Régional PACA, le Président du Conseil Général 13, et le Maire de la Ville de Marseille.

Un espace d'exposition retracera l'histoire et les actions de La Maison de l'Apprenti depuis sa création. Une plaquette institutionnelle sera remise à chaque participant.

Les Partenaires disposeront d'un espace d'exposition.

2 ♦ Une table ronde avec les partenaires de 17h à 18h30

Elle réunira dans la cour de la Maison de l'Apprenti aménagée en plateau TV, les partenaires institutionnels, politiques et associatifs, pour évoquer différents thèmes comme :

- ❖ **Quels enjeux pour les politiques d'insertion de la jeunesse en difficulté ?**
- ❖ **L'enjeu de la formation socialisante dans l'insertion des jeunes ?**
- ❖ **Quels projets pour demain ?**



La table ronde réunira 8 personnalités dont un représentant du Ministère, du Conseil Régional, du Conseil Général, de l'Aide Sociale à l'Enfance, de la Politique de la Ville, un Scientifique compétent dans le domaine, et un représentant de la Maison de l'Apprenti.

3 ♦ Allocutions et souhaits d'anniversaire suivis d'un cocktail dînatoire à 19h

4 ♦ Une conférence de presse avec recherche d'un média partenaire de l'événement

Des contacts sont en cours pour établir un partenariat avec un média partenaire. Une large information sera diffusée, dans toute la Presse Quotidienne Régionale et Nationale.

Contacts :

Gérard LECA

Tél. : 06 24 82 86 00 / e-mail : gleca@free.fr

Frédéric MAS

Tél. : 06 89 74 62 69 /
e-mail : maison.apprenti@free.fr